

Islam : en France, les dates du ramadan seront désormais fixées à l'avance



Jusqu'à présent, seule l'observation de la lune permettait de définir les dates des fêtes musulmanes.

Cette année, les musulmans de France devraient connaître des dates du ramadan dès ce jeudi soir, et non la veille du début du jeûne. Car dorénavant, le calendrier des fêtes musulmanes sera fixé à l'avance, annonce le président du Conseil français du culte musulman CFCM, Mohammed Moussaoui, [dans un entretien accordé au Parisien](#).

Jusqu'à présent, seule "l'observation oculaire des phases de la nouvelle lune" permettait de définir les dates des fêtes musulmanes, rappelle le président du CFCM. "Les musulmans scrutent le ciel à la recherche du nouveau croissant. Les dates des fêtes varient donc d'un pays à l'autre", ajoute-t-il. "Or, en France, la visibilité n'est pas très bonne. On se basait donc sur les observations effectuées ailleurs dans le monde."

Mohammed Moussaoui assure par ailleurs qu'il s'agit d'un choix "conforme au droit musulman" et que ce principe est déjà utilisé pour les horaires des prières quotidiennes, qui correspondent au mouvement du Soleil, et que les dates des fêtes sont déjà fixées de cette manière en Turquie et en Libye.

Selon le président du CFCM, cette "décision historique" permettra aux musulmans de France de s'organiser. "Les salariés auront la possibilité d'anticiper ces moments avec leurs employeurs. Il y aura moins de tensions, assure-t-il. Cela permettra aux abattoirs et à ceux qui souhaitent louer des salles de prière de mieux se préparer."